



Fiche adhérent 2021-2022

Partenaire de vos Loisirs

Nom et Prénom du sportif:.....

Nom et Prénom du responsable légal :
(Pour les enfants mineurs)

Adresse :

CP : □ □ ville :

Date de naissance : Lieu de naissance : Département :

Sexe : F M

@ ☎



Comment devenir membre actif ?

Pour être membre actif de l'association, il faut simplement avoir payé la cotisation annuelle dont le montant est voté par l'assemblée générale.

Dans quel but ?

Les membres actifs deviennent ainsi électeurs et éligibles. Ils soutiennent l'association dans sa globalité

Je souhaite devenir membre actif pour l'année 2020-2021 de l'association Yokis et m'engage à régler la somme de 5 euros.

En Espèce

En Chèque (A l'ordre de Yokis)

L'association Yokis, vous propose diverses activités. Tant sur le plan sportif, que sur le plan artistique mais aussi culturelle.

Je participe à ou aux activité(s) suivant(e) :

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> PILOXING | <input type="checkbox"/> VOLLEY-BALL | <input type="checkbox"/> PERISCOLAIRE HOMBLEUX |
| <input type="checkbox"/> ZUMBA | <input type="checkbox"/> BABYGYM | <input type="checkbox"/> PERISCOLAIRE MUILLE-VILLETTE |
| <input type="checkbox"/> EXPRESSION CORPORELLE | <input type="checkbox"/> SCRAPPBOOKING | <input type="checkbox"/> ALSH |
| <input type="checkbox"/> ATELIER ANGLAIS | <input type="checkbox"/> ATELIER THEATRE | <input type="checkbox"/> ATELIER DESSIN TABLETTE |
| <input type="checkbox"/> AUTRES | | |

Autorisation de diffusion 2021-2022

Je soussigné(e),

donne mon accord à :

- La diffusion des représentations photographiques et vidéographie de mon enfant et/ou moi-même,
- La diffusion d'enregistrement sonores de la voix de mon enfant et/ou moi-même,
- La diffusion de créations réalisées par mon enfant et/ou moi-même

pour des publications dans la presse ou sur le site relatif à l'association YOKIS et pour la réalisation de tous supports (CD,DVD etc...)

Date :

Signature

Règlement Intérieur

L'épidémie due au coronavirus (COVID 19) nécessite d'adapter les conditions d'accueil des adhérents et les conditions de travail des personnels. Le présent protocole repose sur la doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays et vise à présenter les prescriptions à mettre en œuvre pour permettre la réouverture de nos cours d'Expression Corporelle.

Il nous faut désormais apprendre à vivre et, pour ce qui nous concerne plus immédiatement, à accueillir les adhérents aux temps du Coronavirus. Cela impose d'appliquer rigoureusement les gestes barrières, d'être attentifs à l'apparition de symptômes et plus généralement de repenser nos manières de faire.

❖ Accueil des Adhérents

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'activité. En cas de symptômes ou de fièvre (38 ° c et plus), l'adhérent ne pourra être accueilli. Les parents de l'adhérent ou l'adhérent lui-même s'engagent, à ne venir pratiquer son activité en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'adhérent dans sa famille, ou dans son entourage proche.

Les accompagnants seront invités à rester à l'extérieur des locaux lors de l'arrivée et du départ, Seul, un accompagnant sera autorisé pour les cours de Baby-Gym muni de son Pass-Sanitaire.

❖ Le port du masque/le Pass-Sanitaire

Le port du masque n'est pas obligatoire lors de la pratique d'une activité physique. Il est néanmoins obligatoire pour des déplacements dans les établissements pour les adhérents à partir de 11 Ans.

Le Pass-Sanitaire sera obligatoire pour les plus de 18 ans dès l'inscription, et pour les plus de 12 ans dès le 1^{er} Octobre. Un contrôle du Q-Code sera établi sur les deux premières séances sur place, ensuite l'adhérent devra passer à l'atelier au 43, bvd générale de Gaulle 80400 Ham pour le faire valider avant de pouvoir accéder au cours.

❖ Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel, une solution hydro alcoolique sera à disposition à l'entrée et à la sortie de l'établissement.

Le lavage sera réalisé, à minima : à l'arrivée, avant d'aller aux toilettes et après y être allé, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué et au départ.

❖ La distanciation Physique

Les activités physiques et sportives doivent se dérouler dans des conditions de nature à permettre le respect d'une distanciation de deux mètres et/ou de 4m2/personne, sauf lorsque, par nature même, l'activité ne le permet pas. Des pastilles de couleur permettront à chacun de se placer à bonne distance des autres afin de respecter au mieux les distanciations.

❖ Les arrivées et Départ de l'activité

Les adhérents et leurs accompagnants devront patienter IMPERATIVEMENT à l'extérieur de la salle tout en respectant les distanciations entre adhérent. L'animatrice viendra chercher les adhérents pour les inviter à se laver les mains et entrer dans la salle. Pour rappel seul l'adhérent pourra entrer. (A l'exception des cours de Baby Gym)

Le port du masque à l'abord des structures est fortement recommandé.

Un registre de présence indiquant le Nom, Prénom, Adresse et N^o de Téléphone sera tenue à jour à chaque séance.

AUCUNE ARRIVEE OU DEPART EN DEHORS DES HEURES DE COURS NE SERA ACCEPTEES

❖ La tenue

Une tenue sportive est OBLIGATOIRE afin d'être plus libre de ses mouvements. Des baskets propres, ou chausson sont acceptés.

Une petite bouteille d'eau avec son nom et prénom afin d'éviter les échanges..

❖ Inscription

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet <https://www.association-yokis.fr/>

Une seule séance d'Essai sera possible le Mercredi 8 Septembre 2021. Ce jour-là vous pouvez retirer un dossier d'inscription si vous le souhaitez.

Les dossiers devront être rendu et impérativement **COMPLET** pour valider votre inscription soit :

- Au cours de la semaine suivante à l'animateur,
- Ou à notre atelier au 43 BVD Général de Gaulle 80400 Ham aux heures d'ouvertures ou sur rendez-vous.

Seules les personnes inscrites pourront accéder au cours à partir de la semaine suivante.

❖ Cotisations (licence comprise)

Voir Fiche Inscription

❖ Entretien des locaux

Le nettoyage et la désinfection des locaux seront assurés par la municipalité.

❖ Mesure de précaution

En cas de suspicion ou d'un cas avéré à la Covid-19 au sein de notre structure, les mesures de précaution suivantes seront mises en œuvre:

L'adhérent ou son accompagnant s'engage à prévenir l'association auprès de sa coordinatrice Me VIDECOQ Caroline au 06/85/32/70/63 dans les plus brefs délais.

L'adhérent s'engage à aller passer un test dans les plus bref délai et s'engage à ne pas revenir au sein de l'activité avant d'avoir reçu les résultats.

L'association s'engage à fournir à l'ARS sur demande, l'ensemble des cas contacts possibles. Si les cours doivent être suspendu aucun remboursement ne pourra pas être effectué.

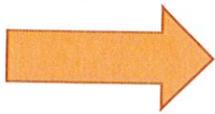
Date et Signature

Nom et Prénom du sportif :

Date de naissance :  @ :

Autorise l'Association YOKIS en toute entité, à utiliser mes coordonnées emails, postales et téléphoniques et/ou les coordonnées emails, postales et téléphoniques de la personne mineure dont je suis le représentant légal ou le tuteur ou moi-même. En conséquence, les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association.

Si le sportif est mineur



Mère

Nom et prénom :

Tél portable :

Tél travail :

Père

Nom et prénom :

Tél portable :

Tél travail :

Nom, adresse, téléphone du médecin traitant :

Déclaration

-  En cas d'accident ou de malaise grave survenant à mon enfant /moi-même, j'autorise toute personne encadrante de l'association YOKIS à faire appel à un médecin ou à un service médical.
-  En cas d'urgence, si on ne peut me joindre par téléphone ou si le temps presse, j'autorise l'association YOKIS à prendre à ma place les décisions nécessaires et je dégage entièrement la responsabilité des personnes qui pourraient être amenés à effectuer le transport de mon enfant/ moi-même.
-  A moins de demande expresse de modifications de ma part, ces déclarations sont valables pour toute l'année scolaire 2021/2022

Particularités médicales du sportif à signaler :

Précisez la conduite à tenir en cas de problème

Les difficultés de santé : (Maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation, etc... En précisant les dates et les précautions à prendre)

Informations complémentaires : (Port de lunettes, lentilles, prothèses auditives, dentaires etc. ...)

Autorisation médicale

Je soussigné(e) _____, Père, Mère, Tuteur légal de _____, m'engage à fournir un certificat de **non contre-indication** à l'aptitude de l'expression Corporelle, zumba, Piloxing. Sans ce document l'association se décline de toute responsabilité.

Je soussigné(e), _____ déclare avoir pris connaissance de ce document, assure l'exactitude des renseignements portés et m'engage à informer l'association YOKIS en cas de problème de santé qui surviendrait. Je certifie également avoir lu et accepte les conditions décrites dans le règlement Intérieur mis en place par l'association Yokis.

Date:

Signature:

Le pratiquant à - de 18 ans (1 pratiquant)

Je coche la ou les activités pratiquées

Zumba

Le lundi à 19h15

Piloxing

Le lundi à 20h15

Expression corporelle à Muille-Villette

- Le lundi à 18h15
- Le mercredi à 13h30
- Le mercredi à 14h30
- Le mercredi à 15h30
- Le mercredi à 16h20
- Le mercredi à 17h15
- Le mercredi à 18h15
- Le mercredi à 19h15
- Le mercredi à 20h15

Expression corporelle à Nesle

- Le vendredi à 18h15
- Le vendredi à 19h15
- Le vendredi à 20h15
- Le samedi à 9h30
- Le samedi à 10h30

Baby-Gym à Nesle

- Le Samedi à 10h15
- Le Samedi à 11h00

- Je souhaite devenir membre actif pour l'année 2021-2022 (5€)
- J'ai coché une activité 113.00€/an
- J'ai coché deux activités 193.00€/an
- J'ai coché 3 activités 273.00€/an

Vous avez été adhérent sportif sur la saison 2020/2021 et vous êtes à jour de votre cotisation précédente merci de cocher ci-dessous.

- Je souhaite devenir membre actif pour l'année 2021-2022 (5€)
- J'ai coché une activité 18.00€/an (Soit 1€+la licence sportive de 17.00€

Le pratiquant à + de 18 ans (1 pratiquant)

Je coche la ou les activités pratiquées

Zumba

Le lundi à 19h15

Piloxing

Le lundi à 20h15

Expression corporelle à Muille-Villette

- Le lundi à 18h15
- Le mardi à 18h45
- Le mardi à 19h45
- Le mercredi à 13h30
- Le mercredi à 14h30
- Le mercredi à 15h30
- Le mercredi à 16h20
- Le mercredi à 17h15
- Le mercredi à 18h15
- Le mercredi à 19h15
- Le mercredi à 20h15

Expression corporelle à Nesle

- Le vendredi à 18h15
- Le vendredi à 19h15
- Le vendredi à 20h15
- Le samedi à 9h45
- Le samedi à 10h45
- Le samedi à 11h30

Baby-Gym à Nesle

- Le Samedi à 10h15
- Le Samedi à 11h00

- Je souhaite devenir membre actif pour l'année 2021-2022 (5€)
- J'ai coché une activité 113.00€/an
- J'ai coché deux activités 193.00€/an
- J'ai coché 3 activités 273.00€/an

Vous avez été adhérent sportif sur la saison 2020/2021 et vous êtes à jour de votre cotisation précédente merci de cocher ci-dessous.

- Je souhaite devenir membre actif pour l'année 2021-2022 (5€)
- J'ai coché une activité 27.00€/an (Soit 1€+la licence sportive de 26.00€

Je prends une licence famille pour mon enfant et moi même

(1 pratiquant adulte + 1 pratiquant enfant)

Je coche les activités pratiquées par mon enfant et moi-même

Zumba

Le lundi à 19h15

Piloxing

Le lundi à 20h15

Expression corporelle à Muille-Villette

- Le lundi à 18h15
- Le mardi à 18h45
- Le mardi à 19h45
- Le mercredi à 13h30
- Le mercredi à 14h30
- Le mercredi à 15h30
- Le mercredi à 16h20
- Le mercredi à 17h15
- Le mercredi à 18h15
- Le mercredi à 19h15
- Le mercredi à 20h15

Expression corporelle à Nesle

- Le vendredi à 18h15
- Le vendredi à 19h15
- Le vendredi à 20h15
- Le samedi à 9h45
- Le samedi à 10h45
- Le samedi à 11h30

Baby-Gym à Nesle

- Le Samedi à 10h15
- Le Samedi à 11h00

- Je souhaite devenir membre actif pour l'année 2021-2022 (5€)
- J'ai coché 1 activité adulte et 1 activité enfant 182.00€/an
- J'ai coché 3 activités 262.00€/an
- J'ai coché 4 activités 342.00€/an

Vous avez été adhérent sportif sur la saison 2020/2021 et vous êtes à jour de votre cotisation précédente merci de cocher ci-dessous.

- Je souhaite devenir membre actif pour l'année 2021-2022 (5€)
- J'ai coché 1 activité adulte et 1 activité enfant 34.00€/an (Soit 2€ pour les cours +la licence famille de 32€



Rappel

- ❖ Toutes les pages doivent être correctement remplies et signées
- ❖ Pour valider l'inscription, veuillez-vous référer au règlement intérieur paragraphe « inscription »
- ❖ **Il est impératif** que le règlement soit joint à ce dossier dans une enveloppe fermée avec le nom de l'adhérent.
- ❖ Vous avez la possibilité d'effectuer le paiement en **une, deux, trois ou 4 fois**. Les chèques seront encaissés les 10 et 25 de chaque mois. **Merci d'indiquer au dos de vos chèques les dates pour laquelle ou lesquelles vous souhaitez.**
 - Date du premier dépôt : le 25 septembre 2021
 - Date du dernier dépôt : 25 décembre 2021
- ❖ Pour tout autre mode de paiement, merci de vous présenter directement à l'atelier pour obtenir votre reçu.
- ❖ Divers modes de paiements s'offrent à vous : chèques, espèces, coupons sport, chèques pass collègue, chèques MSA et chèques vacances, Pass Sport.

Cotisation :€

Membre actif : 5€

Montant total :€

FORFAIT FAMILLE

Exclusivement réservé à : **1 adulte avec 1 à 4 enfants de - de 18 ans**
ou **2 adultes avec 1 à 3 enfants de - de 18 ans**

2021
2022

Association ou Structure :
N° affiliation :

► **1ère PERSONNE OBLIGATOIRE : ADULTE** N° licence (si vous avez déjà été adhérent à la FF Sports pour Tous) :

Mme M. Nom
 Nom de naissance Prénom
 Né(e) le Nationalité
 Pays de naissance Département de naissance Ville de naissance
 Adresse
 Code Postal Ville Pays
 Tél. 1 Tél. 2

Courriel :@.....
RAPPEL Votre licence Sports pour Tous est 100 % numérique. Votre adresse courriel est donc indispensable pour la recevoir et pour accéder à l'application mobile **MON CLUB Sports pour Tous & moi.**

Activités pratiquées : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression Jeux Sportifs Jeux d'Opposition
 Activités de Pleine Nature Arts Énergétiques Activités Aquatiques
 Activité(s) précise(s) :

J'accepte de recevoir la newsletter mensuelle :
 J'accepte que mes coordonnées soient cédées à des partenaires commerciaux :

► **2ème PERSONNE OBLIGATOIRE : ENFANT DE -18 ANS AU 01/01/2022** Mme M.

Nom Prénom
 Nom de naissance N° licence (si vous avez déjà été adhérent à la FF Sports pour Tous) :

Né(e) le Pays de naissance
 Département de naissance Ville de naissance

Activités pratiquées : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression Jeux Sportifs Jeux d'Opposition Activités de Pleine Nature
 Arts Énergétiques Activités Aquatiques Activité(s) précise(s) :

► **3ème ADHÉRENT FAMILLE FACULTATIF : ADULTE OU ENFANT DE -18 ANS AU 01/01/2022** Mme M.

Nom Prénom
 Nom de naissance N° licence (si vous avez déjà été adhérent à la FF Sports pour Tous) :

Né(e) le Pays de naissance
 Département de naissance Ville de naissance

Activités pratiquées : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression Jeux Sportifs Jeux d'Opposition Activités de Pleine Nature
 Arts Énergétiques Activités Aquatiques Activité(s) précise(s) :

► **4ème ADHÉRENT FAMILLE FACULTATIF : ADULTE OU ENFANT DE -18 ANS AU 01/01/2022** Mme M.

Nom Prénom
 Nom de naissance N° licence (si vous avez déjà été adhérent à la FF Sports pour Tous) :

Né(e) le Pays de naissance
 Département de naissance Ville de naissance

Activités pratiquées : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression Jeux Sportifs Jeux d'Opposition Activités de Pleine Nature
 Arts Énergétiques Activités Aquatiques Activité(s) précise(s) :

► **5ème ADHÉRENT FAMILLE FACULTATIF : ADULTE OU ENFANT DE -18 ANS AU 01/01/2022** Mme M.

Nom Prénom
 Nom de naissance N° licence (si vous avez déjà été adhérent à la FF Sports pour Tous) :

Né(e) le Pays de naissance
 Département de naissance Ville de naissance

Activités pratiquées : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression Jeux Sportifs Jeux d'Opposition Activités de Pleine Nature
 Arts Énergétiques Activités Aquatiques Activité(s) précise(s) :

**DISPOSITIF DU MINISTÈRE DES SPORTS :
 CONTRÔLE D'HONORABILITÉ DES ENCADRANTS SPORTIFS**
 Si j'accède à des fonctions d'éducateur sportif et/ou de dirigeant de Club, je dois impérativement souscrire une licence « Cadre Technique » ou « Dirigeant » afin de permettre à l'État de contrôler l'obligation d'honorabilité de tous les éducateurs bénévoles et dirigeants au sens de l'article L212-9 du Code du Sport.

Signature obligatoire du Président de l'Association
ou du dirigeant de la Structure

Date et signature obligatoire du licencié chef de famille

OBLIGATOIRE

FACULTATIF

La licence vous assure uniquement pendant la pratique des sports de la Fédération, dans tous les Clubs Sports pour Tous :

- 1/ contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers (garantie Responsabilité Civile obligatoire) ;
- 2/ contre les conséquences pécuniaires des dommages corporels dont vous êtes victime (garanties Accident Corporel facultatives).

J'atteste avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du Code du Sport). Dans ce cadre, je déclare avoir pris connaissance et compris les modalités d'assurance présentées dans la notice d'information assurance consultable depuis le site Internet fédéral, rubrique « Nos services > Assurance » et auprès de mon Club.

La souscription d'une option complémentaire 1 à 50 € TTC ou 2 à 70 € TTC se fait à l'aide du bulletin d'adhésion à remplir directement en ligne depuis le site Internet fédéral, rubrique « Nos services > Assurance » (paiement en ligne via CB).

- J'ai pris note de la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corporel facultatives proposées avec ma licence. Le prix de la garantie de base comprise dans ma licence est de 0,40 € TTC, je peux ne pas y adhérer et le signifier par écrit auprès de mon Club à l'aide du formulaire de refus d'assurance prévu à cet effet.

Date et signature obligatoire du licencié
(ou de son tuteur légal pour les moins de 18 ans)

Les garanties souscrites prennent effet le jour où vous avez effectué l'ensemble des formalités d'adhésion à la licence et réglé la totalité des sommes dues à ce titre.

SELON L'OPTION CHOISIE, VOUS BÉNÉFICIEZ DES GARANTIES CI-DESSOUS :

Accidents Corporels	Garantie de base Pratiquant (comprise dans la licence)	GARANTIES OPTIONS COMPLÉMENTAIRES	
		Option 1	Option 2
Décès	12 500 €	30 000 €	45 000 €
Invalidité Permanente	25 000 € <small>Capital réduit selon le taux d'invalidité</small>	45 000 € <small>Capital réduit selon le taux d'invalidité</small>	76 000 € <small>Capital réduit selon le taux d'invalidité</small>
Frais médicaux/pharma/ chirurgicaux	Forfait 760 €	Forfait 1 500 €	Forfait 1 500 €
<small>Par sinistre, dans la limite des frais justifiés, après intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances</small>			
Hospitalisation	Prise en charge intégrale du forfait hospitalier		
Soins dentaires et prothèses	150 €	300 €	450 €
<small>Montant maximum par dent, dans la limite des frais réels, hors intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances</small>			
Optique	150 €	300 €	450 €
<small>Montant maximum par sinistre et par équipement, hors intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances</small>			
Indemnités journalières Allocations quotidiennes (franchise 5 jours) Frais de remise à niveau scolaire	Néant	30 €	45 €
<small>Par jour avec un maximum de 365 jours sur justificatif de pertes réelles nettes de revenu</small>			
MMA ASSISTANCE	Rapatriement ou transport sanitaire - Frais médicaux à l'étranger : 30 000 €		